

Ski Club Audois

1 rue Raoul Dufy
11000 Carcassonne
Tél. : 04 68 25 23 95
Email : skiclubaudois@orange.fr
Site Web : www.skiclubaudois.com



Charte des modalités de REMBOURSEMENT

des Sorties «SAMEDIS A LA NEIGE» du SKI CLUB AUDOIS
SAISON 2025 - 2026

Article 1 : Annulation par Le SCA

Le SCA se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs sorties en fonction de l'état des routes, de conditions météorologiques défavorables majeures ou pour raison sanitaire sous arrêté préfectoral.

Dans ces cas, la/les sortie(s) sera(ont) intégralement remboursée(s) en fin de saison.

Article 2 : Annulation Anticipée du fait de l'adhérent

L'annulation d'une sortie par un adhérent **doit se faire** :

1. La **veille de la sortie avant 18H00** en appelant la permanence du club au **04.68.25.23.95** et une confirmation par mail à skiclubaudois@orange.fr
2. Le **matin de la sortie entre 7h et 7h30** en envoyant un SMS ou WhatsApp sur le portable du club au **06.74.09.56.68** et une confirmation par mail à skiclubaudois@orange.fr

Dans ces 2 cas, l'adhérent devra présenter un **certificat médical** attestant de son incapacité à pouvoir assister à ladite sortie (date faisant foi).

Un remboursement partiel sera effectué en fin de saison : le SCA conservera un montant forfaitaire de 38.00€.

Toutes annulation ne rentrant pas dans le cadre des articles 1 et 2 ne pourront être prises en compte.

Dans ces cas, la ou les sortie(s) ne fera(ont) l'objet d'aucun remboursement.

Fait à Carcassonne le 15 Novembre 2025

Le Président du Ski Club Audois
Patrice RAYNAUD